

T@mT@m/CFTC.FAE

Fédération CFTC des Fonctionnaires et agents de l'Etat

263 Boulevard Voltaire – RDC – 75011 Paris

Téléphone : 09 54 49 00 80

cftcfae@free.fr - <http://www.cftc-fae.fr> - [facebook.com/groups/CftcFAE](https://www.facebook.com/groups/CftcFAE)

N°499 – 7 MARS 2019

BOYCOTT DU CONSEIL COMMUN DU 6 MARS : POURQUOI FAIRE ?

8 syndicats sur 9 (Tous sauf FO) ont décidé de boycotter le conseil commun du 6 mars 2019 qui devait examiner le projet de loi sur la Fonction Publique.

Il est vrai que le 1^{er} Ministre E. PHILIPPE venait par courrier du 27 février, de répondre aux OS qui lui avait demandé de reporter et renégocier cette loi, qui notamment ouvre la porte aux recrutements massifs d'agents sur contrat en lieu et place des fonctionnaires.

Le 1^{er} ministre leur confirme tout le bien qu'il pense de ce projet de loi et les invite à en débattre au conseil commun du 6 mars.

Il ajoute que le « grand débat » pourra ajouter des éléments à ce projet de loi, éléments non négociés avec les syndicats.

On voit que ce gouvernement n'a rien appris du mouvement des gilets jaunes qui a court-circuité les OS.

Le conseil commun devrait réglementairement se réunir 1 semaine après le boycott et examiner plus de 250 amendement déposés par certaines organisations.

Divisés, les syndicats doivent retrouver leur unité pour défendre la Fonction Publique et son statut, au-delà des mesures symboliques.

Fédération CFTC des Fonctionnaires et agents de l'Etat

263 Boulevard Voltaire – RDC – 75011 Paris

Téléphone : 09 54 49 00 80

cftcfae@free.fr

